



DOSSIER DE CANDIDATURE A UN EMPLOI ETUDIANT

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Chaque dossier de candidature sera accompagné des pièces jointes. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Chaque dossier sera obligatoirement accompagné des pièces suivantes permettant d'évaluer la recevabilité de la candidature :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Copie de la carte d'étudiant ou d'étudiante de l'année en cours ou certificat de scolarité (si l'année d'études n'apparaît pas sur la carte). Lorsque le dossier est constitué pour un recrutement sur la prochaine rentrée universitaire, l'étudiant ou l'étudiante devra transmettre au service RH sa nouvelle carte d'étudiant dès que possible et impérativement avant le premier paiement.
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- RIB
- Photocopie lisible de la carte vitale OU attestation de Sécurité Sociale mentionnant le n° de Sécurité Sociale
- Si étudiant-boursier : fournir l'avis définitif d'attribution de bourse.
- Attestation Journée du Citoyen (ex JAPD)

ET pour tous les ressortissants de nationalité étrangère hors Union Européenne:

- copie du titre de séjour pour l'année universitaire en cours

+ uniquement pour les ressortissants de nationalité algérienne :

- copie de l'autorisation de travail délivrée par la **DIRECCTE** (Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

Attention : selon les appels à candidature, certains documents pourront vous être demandés en complément de la liste ci-dessus.